



MEDAILLE d'HONNEUR F.F.G

La Médaille d'Honneur a été créée en vue de récompenser le dévouement de tous les serviteurs (administratifs ou techniques) de la gymnastique dans le cadre de la Fédération Française de Gymnastique.

Le contingent attribué chaque année sera fixé par le Comité de Direction.

Les propositions envoyées seront examinées par une Commission spéciale qui les soumettra au Comité de Direction.

REGLEMENT

1°) Tout candidat doit être de nationalité française et licencié FFG.

2°) Les candidatures, accompagnées d'un état détaillé des fonctions remplies et du temps passé dans chacune d'elles, seront transmises au siège de la Fédération :

7 TER, COUR des PETITES ECURIES - 75010 PARIS

par les Présidents des Comités Régionaux qui devront certifier l'exactitude des renseignements fournis, tout en émettant leur avis.

3°) L'âge de départ pour la durée des services est fixé à 18 ans. Cette limite sera ramenée à 16 ans si le postulant a été technicien.

4°) La durée du Service National interrompant les services civils au sein d'une association, sera comprise dans les annuités requises pour l'obtention de la Médaille de la Reconnaissance de la F.F.G. selon le niveau sollicité, au même titre que la mobilisation en temps de guerre, sous réserve que les intéressés aient repris leurs fonctions dans une association dès leur démobilisation.

5°) Sont assimilés au Service militaire : la déportation, le travail obligatoire, etc.

La suspension des fonctions par le Gouvernement de fait pendant l'occupation.

6°) Conditions d'attribution :

POUR LA MEDAILLE de BRONZE :

- avoir au minimum 35 ans d'âge et 15 ans de services continus
- Contingent 30 au niveau National

POUR LA MEDAILLE D'ARGENT :

- avoir au minimum 45 ans d'âge et 25 ans de services continus
- Contingent 25 au niveau National

POUR LA MEDAILLE DE VERMEIL :

- avoir au minimum 55 ans d'âge et 35 ans de services continus
- Contingent 10 au niveau National

IL DEVRA S'ECOULER UN INTERVALLE de 5 ANS au MOINS ENTRE CHAQUE PROMOTION

7°) DEPOT des CANDIDATURES 1^{er} juin 2010 (CACHET de la POSTE)

NB : TOUTE DEMANDE INCOMPLETE SERA REJETEE